

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(Pour diffusion immédiate)

L'ABQ dévoile son mémoire sur les évaluations environnementales stratégiques des hydrocarbures

Consultations publiques sur l'EES globale des hydrocarbures au Québec
et l'EES spécifique à Anticosti

Montréal, le 14 mars 2016. L'Association des biologistes du Québec (ABQ) a profité de la prolongation de la consultation publique sur les hydrocarbures du Québec pour produire son [mémoire](#) « *Commentaires sur les aspects biologiques et environnementaux des études déposées dans le cadre des consultations publiques* ». Ce mémoire analyse les études fournies par le gouvernement pour ses deux évaluations environnementales stratégiques (EES) sur les hydrocarbures, l'une dite générale pour l'ensemble du Québec et l'autre spécifique à l'Île d'Anticosti. Aux auteurs du mémoire, Isabelle Picard et Mario Heppell, se sont associés plusieurs collaborateurs membres de l'ABQ qui ont analysé les documents fournis au point de vue biologique et environnemental.

Force est de constater que, malgré le nombre impressionnant d'études, plusieurs informations cruciales sont manquantes ou, à tout le moins, insuffisamment complètes pour véritablement évaluer les risques et les effets sur l'environnement de cette filière d'exploration et d'extraction des hydrocarbures au Québec. Il ressort que, pour l'EES spécifique à l'Île d'Anticosti, les documents sont plus complets, alors que pour l'EES globale sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures, il y a un manque substantiel d'informations sur les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, informations pourtant existantes pour plusieurs aspects du dossier.

Isabelle Picard précise que "la biodiversité et de nombreux autres éléments semblent avoir été totalement occultés dans les évaluations des effets environnementaux liées aux régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, et même pour Anticosti, où tout l'effort a été concentré sur les cerfs de Virginie et le saumon atlantique, comme s'il n'y avait rien d'autre d'important !"

L'analyse des documents a ainsi fait ressortir l'absence de considérations de plusieurs espèces à statut précaire, notamment celles désignées par le gouvernement fédéral ainsi que l'omission, dans la documentation, de plusieurs lois fédérales, qui pourraient notamment avoir une influence sur le processus d'autorisation d'éventuels projets. De plus, l'imprécision générale des scénarios d'exploitation limite grandement la fiabilité de plusieurs des études et apportent encore un trop grand nombre de questions pour permettre de statuer sur les avantages et inconvénients de l'exploitation de la filière des hydrocarbures au Québec.

Certains collaborateurs, spécialisés en évaluations environnementales stratégiques, ont déploré le fait que les études ont été réalisées en silos séparés. "Les études ne présentent pas d'intégration transversale, ce qui fait que les résultats d'une étude ne sont pas pris en compte par les autres, ce qui est essentiel à toute démarche d'évaluation globale d'une EES". Les auteurs constatent également l'ambiguïté et le manque de profondeur dans les mesures d'urgence lors du transport du pétrole, que ce soit par bateau, train ou pipeline. La mise en place d'un comité d'experts responsables de l'élaboration et de l'encadrement de ces mesures d'urgence est une nécessité, peu importe qu'il y ait ou non des projets d'exploration ou d'exploitation à réaliser puisque des volumes très importants de pétrole sillonnent depuis de nombreuses années, les routes, voies ferrées, cours d'eau et fleuve de la province, sans que des mesures de prévention et d'intervention suffisantes et « rassurantes » ne soient disponibles.

L'ABQ espère que les commentaires et recommandations de son mémoire soient pris en compte par le gouvernement. Elle souhaiterait également que la consultation publique soit reprise suite à la publication d'une version nettement plus complète des EES, notamment sur l'analyse des effets sur la biodiversité. Ceci permettrait à la population et aux autres intervenants d'avoir accès à une documentation de qualité avant de pouvoir statuer sur l'avenir énergétique que les Québécois comptent se doter, pour eux et pour les générations à venir.

L'ABQ représente près de 850 membres www.abq.qc.ca. Ses objectifs sont entre autres, de contribuer à la protection du public, de promouvoir la reconnaissance de la profession de biologiste et d'assurer auprès de la population et des intervenants, les compétences et l'intégrité des biologistes membres dans leurs champs de spécialisation respectifs.

- 30 -

Source :

Association des biologistes du Québec
Isabelle Picard, biologiste ABQ # 3423
Administratrice
ipicard@ca.inter.net
Cel. 819-239-8595

Jean-Pierre Ricard, M.Sc. biologiste ABQ #2585
Vice-président Services aux membres
services@abq.qc.ca,
Tél. : 514-217-6499

Chantal D'Auteuil, M. Env. et
M. analyse et gestion urbaine ABQ #3219
Directrice générale
c.dauteuil@abq.qc.ca,
Tél. : 514-279-7115
Site internet : www.abq.qc.ca